

NEWSLETTER

FUNÉRAIRE

N° 7

L'inhumation

Définition : Porter en terre le corps d'un défunt.

L'inhumation est traditionnellement le moyen le plus utilisé lors d'obsèques religieuses. La présence de sépultures de famille peut également influencer le choix même si la crémation commence à séduire le plus grand nombre.

(Voir Newsletter N°6 sur la Crémation)

Les soins de thanatopraxie peuvent être réalisés pour une inhumation et ils vous seront conseillés s'il y a une présentation en chambre funéraire, mais ils ne sont pas obligatoires.

Pour la cérémonie : - possibilité de cérémonie religieuse dans le lieu de culte suivie de l'inhumation au cimetière
- possibilité de cérémonie civile réalisée directement au cimetière par le Maître de cérémonie de votre entreprise de Pompes Funèbres. Cette cérémonie d'environ 30mins pourra être personnalisée par des musiques ou des hommages.

Une fois la cérémonie réalisée, différentes possibilités d'inhumation s'offrent à vous :

- Inhumation pleine terre (= sans caveau) mais avec possibilité d'un habillage type granit que l'on appellera "monument".
- Inhumation dans un caveau*. Un caveau est une partie bétonnée sous terre protégeant un maximum de l'humidité et pouvant accueillir plusieurs cercueils et/ou urnes. Il peut également recevoir un monument.
- Inhumation en Enfeu (=caveau hors sol, prédominants dans certains cimetières du Sud de la France.) Ce procédé est très utile lorsque les cimetières présentent des contraintes d'espaces. Généralement, le ministère de l'intérieur l'accepte même s'il ne répond pas complètement aux obligations légales d'inhumation puisque le corps n'est pas inhumé en terre comme le prévoit la législation.

*Vous retrouverez plus d'informations dans nos prochaines Newsletters sur Les Concessions et La Marbrerie.

Possibilité d'inhumation en lieu privé sous certaines conditions :

- Inhumation en dehors des agglomérations, à au moins 35mètres de distance.
- Faire appel à un hydrogéologue agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- Le Préfet de région doit fournir l'autorisation d'inhumation (Article 2213-32 du CGCT).
- La tombe doit répondre aux impératifs et aux réglementations relatives à la construction d'une sépulture en cimetière (pour des raisons de sécurité et d'hygiène).
- Emplacement facile d'accès afin que les héritiers puissent avoir accès perpétuel à la tombe. Le propriétaire quel qu'il soit, doit entretenir la tombe et s'abstenir de toute dégradation.
- Impossibilité de déplacer ou de détruire la tombe. Acte réprimé par la loi en vertu de l'Article 225-17 du Code Pénal.



Retrouvez-nous :

Pompes Funèbres Roulet et Fils



SARL ROULET ET FILS

" Sache que la fleur la plus belle est aussi la plus tôt fanée. Sur son parfum penche-toi vite.

L'immortelle n'a pas d'odeur "

André Gide

Juillet

Avant Jules César, l'année romaine commençait au 1er mars ; le mois dont nous racontons la légende occupait par conséquent le cinquième rang ; on l'appelait quintilis (cinquième) pour cette raison. L'année même de la mort de Jules César, 44 ans avant Jésus-Christ, Marc-Antoine, voulant honorer la mémoire du conquérant des Gaules, fit remplacer le nom de quintilis par celui de julius (Jules).

De julius nous avons fait juillet

<https://www.france-pittoresque.com/spip.php?article2586>

Décès de quelques célébrités en Juillet :

Français :

Denis Diderot [1784]
Jean-Jacques Rousseau [1778]
Guy De Maupassant [1893]
Eugène Poubelle [1907]
Henri Poincaré [1912]
Jean Jaurès [1914]
Marie Curie [1934]
Jean Moulin [1943]
Antoine De Saint-Exupéry [1944]
Georges Bataille [1962]
Jeanne Moreau [2017]

Étrangers :

Erasme [1536]
Jean-Sébastien Bach [1750]
Franz Liszt [1886]
Vincent Van Gogh [1890]
Frida Kahlo [1954]
Luis Mariano [1970]
Bruce Lee [1973]
Barry White [2003]

Et bien d'autres ...

*Il y a tout juste un an
nous quittaient en Juillet 2018...*

Odette DAUBON
Roland NIETRZEB
Jean LINON
Louis CAULONQUE
Mireille VIDART
Ivan SANSAS
Alain SANCHEZ
René ELIE
Paulette GRELIER

Patricia GOMES
Jean-Claude VERGES
Bernard LABAT
Amédée LABORDE
François BOUCHES
Lucette BORDENAVE
Jeanne DESTAMPES
Nadèze FAGEOLLE
Roger THEODOROU

Une petite pensée pour les défunts et leurs familles...

